INSCRIPTIONS ALSH

VACANCES D'HIVER 2015

MODE D'EMPLOI

Pour inscrire votre ou vos enfant(s) aux accueils de loisirs des vacances de février 2015, vous avez la possibilité de choisir l'une des solutions ci-dessous.

✓ **La fiche de réservation ci-jointe**

- Complétez, signez et retournez cette fiche pour chacun de vos enfants à la Direction de l'éducation
  Adresse postale : Mairie de Saint-Herblain – Direction de l'éducation, BP 50167, 44802 Saint-Herblain cedex
- Ou déposez directement votre dossier à la Direction de l'éducation – 47 bis avenue de la Baraudière – 44800 Saint-Herblain

La fiche de réservation doit nous parvenir au plus tard le **29 janvier 2015** pour la première semaine des vacances de février et le **5 février 2015** pour la deuxième semaine.

✓ **L'inscription en ligne, via kiosque famille, du 8 janvier 2015 au 29 janvier 2015**

- Connectez-vous à : www.kiosquefamille.fr
- Sélectionnez la rubrique « S'inscrire à une activité »
  Etape 1 : Choisissez l'activité et le bénéficiaire
  Etape 2 : Choisissez la structure d'accueil en fonction de l'âge de l'enfant
  Etape 3 : Réservez les journées d'accueil en sélectionnant les jours dans le calendrier
- Consultez la rubrique « Suivi de mes demandes » pour suivre le traitement de votre dossier

A partir de ce service en ligne, vous pouvez également :

- Désinscrire complètement votre enfant de l'activité (Rubrique « Se désinscrire d'une activité »)
- Annuler des journées réservées (Rubrique « Modifier mes réservations »)
- Rajouter des journées supplémentaires (Rubrique : Modifier mes réservations) jusqu'au 29 janvier 2015

Attention : Pour que votre enfant puisse avoir accès aux accueils de loisirs, vous devez avoir au préalable constitué le dossier enfant 2014/2015 (Fiche d'inscription aux activités 2014/2015 dûment complétée, signée et mentionnant la date de DT Polio)**, auprès de la direction ou sur kiosque famille** (Rubrique « Inscription à une activité »). **Sans la mise à jour obligatoire du dossier enfant pour l'année scolaire, aucune réservation ne sera possible sur kiosque famille et ne sera traitée par notre service.**

La Direction de l'éducation vous informe que, compte tenu d'un nombre de places limité, les réservations seront prises par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles dans nos services ou sur kiosque famille.

ALSH OUVERTS VACANCES D'HIVER

<u>ALSH de l'Angevinière 3/6 ans et 7/10 ans</u>
2 bis Allée Henri-Farman - 02 40 63 74 55
Ouvert à la journée et demi-journée l'après-midi.

<u>ALSH de Condorcet-Tillay 3/6 ans et 7/10 ans</u>
Rue du Tillay - 02 28 25 26 56
Ouvert à la journée pour les 3/6 ans et les 7/10 ans.

<u>ALSH Stéphane HESSEL 3/6 ans</u>
Rue Alfred Corlay- 02 28 25 27 02
Ouvert à la journée.

<u>ALSH du Soleil Levant 3/6 ans</u>
38 rue de la Blanche - 02 40 43 59 39
Ouvert à la journée.

<u>ALSH de La Bernardière 3/6 ans et 7/10 ans</u>
11 rue de Dijon - 02 28 25 22 99
Ouvert à la demi-journée l'après-midi.

<u>ALSH de La Gournerie 7/10 ans</u>
Maison du temps libre
Parc de La Gournerie - 02 40 94 93 85
Ouvert à la journée.
Accueil sur site à partir de 8 h 45, accueil possible à partir de 7 h 45 dans les ALSH du Soleil Levant, de Condorcet, de l'Angevinière ou de Stéphane HESSEL.
Ramassage en car possible par le circuit n°1 ou n°2.

HORAIRES DES ALSH

<u>Horaires d'ouverture des accueils de loisirs à la journée :</u>
- de 9h à 17h
Possibilité d'une arrivée échelonnée des enfants à partir de 7 h 45 et d'un départ jusqu'à 18h.

<u>Horaires d'ouverture des accueils de loisirs à la demi-journée :</u>
14h à 17h.
Aucune restauration n'est organisée sur ce temps d'accueil.
Possibilité d'une arrivée et d'un départ échelonnés des enfants de 13 h 30 à 14 h et de 17 h à 18 h.

CIRCUITS DE CAR GOURNERIE 7-10 ANS

Circuit n°1 :

8h30	ALSH du Soleil Levant	17h35
8h40	ALSH Condorcet	17h25
8h45	Ecole du Joli-Mai	17h20
8h55	Ecole de l'Angevinière	17h10
9h05	ALSH de La Gournerie	17h00

Circuit n°2 :

8h30	ALSH S. Hessel	17h30
8h40	CSC de La Bernardière	17h20
8h45	Ecole de La Rabotière	17h15
9h00	ALSH de La Gournerie	17h00

Le ramassage par car est organisé <u>UNIQUEMENT</u> pour les enfants <u>inscrits à l'ALSH de la Gournerie.</u>
<u>Les autres enfants ne peuvent pas utiliser ces circuits de car.</u>